

# ZOO DE PONT-SCORFF : LA FIN ANNONCÉE ?



**I**l faudrait un miracle – le sponsoring d’un prince arabe par exemple – pour que le zoo de Pont-Scorff, aujourd’hui en liquidation judiciaire, poursuive ses activités. D’autant que ses sauveteurs potentiels, il n’y a pas si longtemps alliés pour le redresser, sont aujourd’hui opposés quant à la manière de procéder.

Bref historique de ce zoo fondé par M. Pierre Thomas et qui faisait la fierté des Scorvipontains.



Pierre Thomas – Photo : Le  
Télégramme

Très tôt passionné par les animaux, M. Thomas a créé son premier parc zoologique en **1966** à Guidel. Mais c’est en **1973** que le zoo se déplace près des rives du Scave (affluent du Scorff) sur la commune de Pont-Scorff. Le terrain choisi de 6 hectares, situé au lieu-dit Keruisseau,

est en friches et donc tout est à construire. Jusqu'aux années **1980** M. Thomas va parcourir la région avec son camion pour visiter les écoles et faire découvrir la faune sauvage aux jeunes morbihannais. Alors que le zoo commence à prendre de l'importance, l'ouragan de **1987** vient le détruire à 80%. Des animaux s'échappent et seront tous récupérés. Pour l'anecdote, une panthère des neiges restera 12 jours dans la nature. Grâce à la solidarité et la générosité des gens de la région, le zoo sera reconstruit et rouvrira l'année suivante.



Photo : Ouest-France

C'est en **1989** que l'entreprise familiale devient une société dénommée **Bretagne Zoo SARL**. En **1990** la parc double sa superficie et s'étend alors sur 12 hectares. Une zone africaine est créée avec ses girafes. Progressivement des nouveautés apparaissent (reptilarium, bassin des otaries, vision sous-marine des oiseaux marins) les visites sont animées par de nombreux spectacles.

En partenariat avec l'association pour l'insertion professionnelle et sociale des handicapés (AIPSH) le zoo accueille une quinzaine de jeunes autistes dans une structure "Le Chalet" ainsi qu'une équipe de jardiniers en réinsertion. A la même époque, le zoo s'investit dans des actions de conservation "in-situ et ex-situ" en s'impliquant dans des programmes d'études et de conservation des espèces en danger et en finançant des actions de terrain au Niger et au Botswana.



Photo : awezoome.com

En **2001** M. Thomas décide de prendre sa retraite et Alain Le Héritte devient le directeur du parc. M.Thomas décède en janvier **2003** après avoir brillamment réussi son pari. En **2010** la direction du zoo est reprise par Véronique Thomas, sa fille, aidée par son frère Olivier. A cette époque le zoo est considéré comme une des plus importantes attractions du département (56), et il continue de s'agrandir. Des naissances ont lieu (éléphanteau, lionceaux, otarie, ouistitis...) témoignant de la qualité des soins et de l'adaptation des animaux.

Le zoo va poursuivre son expansion mais des difficultés financières ne vont pas tarder à apparaître. Un nouveau gérant, Sauveur Ferrara (au prénom prédestiné et possesseur de cliniques et de 2 zoos) va reprendre l'affaire en **2017**. M. Ferrara devient actionnaire du zoo à 70% et Alain Le Héritte à 30%. Il initie un recentrage des activités qui va affecter le zoo mais aussi toucher l'effectif des travailleurs handicapés du Chalet.



Photo : zoomalia.com

La descente aux enfers se poursuit. M. Sauveur Ferrara cède, le 16 décembre **2019**, ses parts (350) pour l'euro symbolique à l'association Rewild (un groupement d'ONG) présidée par madame Lamy Essemblali directrice de Sea Shepherd France. Apparemment l'association qui a récupéré 600.000 euros en 5 jours, grâce à l'implication de personnalités, n'a pas le temps de faire aboutir son projet de transformation du parc en "centre de réhabilitation des animaux issus de trafics, avant leur réintroduction dans leur milieu naturel". La situation des animaux devient progressivement préoccupante.

Le 14 janvier **2020** la préfecture du Morbihan prend un arrêté de mise en demeure à l'encontre de l'association Rewild avec interdiction de rouvrir au public. Le torchon brûle entre Mme Lamy Essemblali et Jérôme Pensu le nouveau gérant, qui se renvoient la responsabilité du projet. Bretagne zoo qui gère le site avec Rewild dépose le bilan et est mis en redressement judiciaire le 23 février **2021**.



Photo : site Sea Sheperd

Maintenant que va-t-il advenir du zoo et de ses pensionnaires ? Au vu des différentes parties en présence et de leurs divergences de buts et d'intérêts, on voit mal une issue favorable à ce casse tête juridique. Jugez-en :

- Mme Lamy Essemblali directrice de Sea Shepherd France entend présenter un projet de reprise mais ne dispose d'aucun pouvoir de décisions sur la gestion du zoo.

- L'ancien gérant, M. Ferrara, a donné 5 ans à Rewild pour régler les 600.000 euros nécessaires au rachat du zoo.
- L'ancienne présidente de Rewild, en désaccord probable avec Mme Lamya Essemblali, apporte son soutien à M. Pensu actuel gestionnaire du zoo.
- L'ancien directeur du zoo, M. Le Héritte possède encore 50 parts du zoo.
- La famille Thomas, toujours propriétaire du terrain, réclame les loyers impayés.
- Pour couronner le tout, la société serait endettée à hauteur de 1,4 millions d'euros.

Dans de telles conditions, la cession apparaît inévitable car :

- M. Pensu, le gérant, espère rebondir en se basant sur un nouvel appel aux dons très hypothétique et qui serait probablement insuffisant pour résorber un passif aussi lourd.
- Sea Shepherd France dispose de fonds importants mais souhaite disposer de la maîtrise totale de la gestion du futur projet.
- M. Rodolphe Delord président de l'association française des parcs zoologiques estime que 5 à 10 millions d'euros seraient nécessaires pour la rénovation du parc indépendamment du passif actuel.
- Les animaux, au centre du problème, sont vieillissants et ne représentent apparemment pas une valeur marchande intéressante. Ils pourraient cependant être cédés et placés par son association.

M. Thomas a concrétisé brillamment un vieux rêve d'enfant. Dommage que ses successeurs n'aient pas pu ou su assurer la pérennité de son travail. Mais peut-être aurait-il rencontré lui aussi ce genre de problèmes, la gestion d'un zoo demandant de lourds investissements ainsi qu'une gestion rigoureuse pour, en retour, des rentrées incertaines.

Photos : <https://fr.gofundme.com/f/REWILD> –

<https://www.letelegramme.fr/ar/viewarticle1024.php?aaaammjj=20030117&article=5560005&type=ar> –

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/pont-scorff-56620/une-plaque-pour-l-ecole-pierre-thomas-5868324> –

<https://www.zoomalia.com/blog/article/zoo-pont-scorff-bretagne-association-rewild> –

<https://www.awezoom.com/zoo-parc-animalier/zoo-de-pont-scorff> –

<https://planetealtruiste.fr/sea-shepherd>

Sources des textes : Presse régionale (Ouest-France et Télégramme), nationale et amicale (merci à mon ami Stéphane).